



**- COMITÉ DE DIRECTION -**  
**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE DES  
ORMONTS ET LEYSIN (AISOL)**

# **RAPPORT DE GESTION 2014**

## **TABLE DES MATIERES**

I.	Préambule .....	1
II.	Comité de direction.....	2
III.	Conseil intercommunal .....	3
IV.	Rapport des dicastères .....	5
V.	Conseil d'établissement de l'ESOL .....	9
VI.	Rapport de la direction de l'ESOL .....	11
VII.	Conclusions du rapport de gestion.....	16

# **RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION**

## **AU CONSEIL INTERCOMMUNAL**

### **SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2014**

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers intercommunaux,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes, de l'article 34 du Règlement sur la comptabilité des communes et de l'article 89 du Règlement du Conseil intercommunal de l'AISOL, le Comité de direction a l'avantage de soumettre à votre approbation son rapport de gestion pour l'année 2014 ainsi que les comptes de l'association pour le même exercice.

## **I. Préambule**

La direction empruntée, courant 2013 par le choix du Conseil intercommunal, de scolariser les élèves des degrés secondaires de l'établissement scolaire les Ormonts-Leysin au Sépey, s'est encore renforcée durant l'année 2014. En effet, plusieurs décisions stratégiques ont clarifié le rôle de l'AISOL afin de développer l'offre scolaire dans notre vallée.

Dès août, l'AISOL a engagé une secrétaire à 20 % afin de garantir un suivi administratif cohérent et en ligne avec nos ambitions de développement. Elle assure le secrétariat pour le Comité de direction, le Conseil intercommunal et pour le Conseil d'établissement.

En octobre, le Conseil intercommunal a autorisé le Comité de direction à procéder à l'achat du matériel nécessaire à l'équipement du nouveau bâtiment scolaire en construction. Il a également mandaté le Comité de direction pour attribuer l'exploitation du futur réfectoire scolaire par le biais d'un appel d'offres selon les procédures en vigueur sur les marchés publics.

L'AISOL sera locataire du collège intercommunal et en assumera la gestion intégrale. Elle aura également la tâche d'engager un(e) concierge afin d'assurer l'entretien et l'exploitation du nouveau bâtiment scolaire.

Le Comité de direction s'efforce de prendre les décisions nécessaires au bon développement de l'offre scolaire dans nos 3 communes. Ayant toujours comme objectif prioritaire : l'élève, le Comité de direction se préoccupe sans cesse de trouver le bon équilibre entre les intérêts de chacun.

## **II. Comité de direction**

Le Comité de direction a tenu, pendant l'année 2014, 13 séances qui ont eu lieu, en général, le mercredi à 18h. Les comptes rendus de ces séances sont consignés dans 43 pages de procès-verbaux. Votre comité s'est réuni en séances extraordinaires à plusieurs reprises afin d'étudier et de préparer les préavis 2/2014, 3/2014 et 4/2014. Aucun PV n'a été tenu pour ces séances.

### **FINANCE ET COMMUNICATION**

#### **M. Eric Barroud, président**

*Suppléante : Mme Gretel Ginier*

- Budget
- Comptabilité générale
- Emprunts
- Relations extérieures
- Relations intérieures

### **REPAS**

#### **Mme Marie-José Julmi**

*Suppléante : Mme Myriam Dégallier*

- Contact avec les restaurateurs
- Organisation
- Gestion des présences

### **SANTE**

#### **Mme Adeline Grangier**

*Suppléante : Mme Marie-José Julmi*

- Médecin scolaire
- Infirmière scolaire
- Dentiste
- Prévention

### **ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES**

#### **Mme Myriam Dégallier**

*Suppléante : Mme Adeline Grangier*

- Organisation activités diverses
- Organisation du ski
- Concours scolaires

### **TRANSPORTS**

#### **Mme Gretel Ginier, vice-présidente**

*Suppléante : Mme Nathalie Rapin*

- Organisation des transports
- Liaison avec CarPostal, TPC et les transporteurs locaux
- Prévention et sécurité

### **ECOLAGE ET OCCUPATION DES BATIMENTS**

#### **Mme Nathalie Rapin**

*Suppléant : M. Eric Barroud*

- Gestion des cas particuliers d'enclassement
- Occupation des bâtiments scolaires

### **III. Conseil intercommunal**

Le législatif 2011-2016 a tenu 2 séances en 2014 ; les 18 juin et 8 octobre.

Quatre préavis ont été déposés courant 2014. Le Conseil intercommunal a pris les décisions suivantes :

#### **Dans sa séance du 18 juin 2014 :**

**Préavis N° 1/2014**, concernant le rapport de gestion 2013

- D'approver les comptes de l'Association Intercommunale Scolaire des Ormonts et Leysin pour l'exercice 2013 tels que présentés
- De donner décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2013

#### **Dans sa séance du 8 octobre 2014 :**

**Préavis N° 2/2014**, relatif au budget 2015

- D'adopter le budget 2015 de l'Association Intercommunale Scolaire des Ormonts et Leysin

**Préavis N° 3/2014**, relatif au plafond d'endettement pour la législature 2011-2016

- De fixer le plafond d'endettement brut à CHF 1'500'000.00
- De charger le Comité de direction de l'AISOL, de le faire approuver par le Conseil d'Etat

**Préavis N° 4/2014**, relatif à l'acquisition de mobilier et d'équipement pour l'aménagement du bâtiment des secondaires au Sépey

- D'autoriser le Comité de direction de l'AISOL à procéder à l'achat de matériel et d'équipement pour le collège des secondaires au Sépey
- De lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 1'225'000.00 en procédant à un emprunt au meilleur taux auprès d'un établissement reconnu par l'Etat
- D'amortir ce montant sur 10 ans et ce dès le budget 2016

## **Composition :**

### **Membres d'Ormont-Dessous :**

Annie Oguey  
Jackie Holzeisen Pidoux  
Laurent Ellès  
Eric Ginier

### **Membres d'Ormont-Dessus :**

Philippe Grobéty  
Nadine Arena  
Mary-Claude Busset  
Frédéric Pichard

### **Membres de Leysin :**

Jean-Marc Udriot  
Mary-Line Fasoletti (démissionnaire)  
Annelise Nikles  
Patrick De Sepibus  
Bernard Grandjean  
Jean-Robert Neveu  
Yvan Zbinden  
Serge Morel  
Pascal Brugger

### **Mutations au sein du Conseil intercommunal :**

Départ de Mme Mary-Line Fasoletti (Leysin) qui sera remplacée lors d'un prochain Conseil.

## **Organisation :**

Présidente :	Mary-Claude Busset
Vice-Présidente :	Annelise Nikles
Scrutateurs :	Nadine Arena et Mary-Line Fasoletti remplacée par Laurent Ellès dès le 8.10.14
Scrutateurs suppléants :	Laurent Ellès remplacé par Serge Morel dès le 8.10.14 et Yvan Zbinden
Secrétaire :	Deborah Perrod , remplacée par Micheline Nauer dès le 1.8.14
Commission de gestion :	Bernard Grandjean (président), Jackie Holzeisen Pidoux et Frédéric Pichard

# **IV. Rapport des dicastères**

## **FINANCES ET COMMUNICATION**

Le Comité de direction a l'avantage de soumettre à l'approbation du Conseil intercommunal de l'AISOL les comptes pour l'année 2014.

L'exercice 2014 se solde par une augmentation de CHF 40'000.—(soit env. 2 %) des charges de fonctionnement par rapport à la période précédente. Elles se montent à CHF 1'890'851.10. Plusieurs facteurs justifient cette augmentation.

Tout d'abord une augmentation de 19 élèves est à relever par rapport à 2013, pour un total de 557. Si le nombre d'élèves du secondaire est resté stable, nous constatons une évolution positive du nombre d'enfants en primaire.

L'intégration des 9 VP au sein de l'ESOL a nécessité l'ouverture de 3 classes supplémentaires sur Leysin. Un partenariat avec la Leysin American School a permis d'offrir ces 3 classes nécessaires pour l'année scolaire en cours. Nous avons enclassé les enfants dans le bâtiment « Beau-Réveil ». Des aménagements ont été nécessaires pour accueillir les jeunes usagers dans de bonnes conditions.

Les postes de charges important sont directement liés au nombre d'élèves, une augmentation des dépenses est donc inéluctable. Le poste 52.316.1, location de salles de classes augmente de CHF 17'600.--, les dépenses liées aux activités extra scolaires ont également augmenté vu l'accroissement du nombre d'élèves, soit une hausse d'environ CHF 13'700.--. Les transports ont également vu une augmentation des charges d'environ CHF 20'000.-- pour se monter à CHF 375'086.55. Par contre, au vu de l'intégration des 9 VP au sein de l'ESOL le poste 52.352.1 – Ecolages payés à d'autres communes, se voit diminué d'env. CHF 16'000.--.

Les autres postes de charges sont conformes au budget 2014 voire, pour la majorité, inférieurs aux prévisions faites.

- Les postes liés aux défraiements des différents organes de notre association sont globalement légèrement inférieurs à l'exercice précédent.
- L'engagement d'une personne en charge du secrétariat du Conseil intercommunal, du Conseil d'établissement et du Comité de direction justifie la création des postes 52.301.1, 52.303.1 et 52.305.1.
- Les frais d'administration, poste 52.309.1 diminuent grâce à l'engagement d'une secrétaire pour l'AISOL. En effet, la participation versée à la commune d'Ormont-Dessous pour des tâches liées au secrétariat n'a plus raison d'être. Subsiste uniquement la part attribuée au boursier communal d'Ormont-Dessous en charge de la comptabilité et des comptes de notre Association intercommunale.
- Les frais de repas passent de CHF 93'800.—à CHF 111'920.60. L'augmentation réelle est d'environ CHF 5'000.--. En effet, depuis la rentrée 2014/15 la commune d'Aigle facture l'entier des repas à l'AISOL et contrairement aux années précédentes, n'envoient plus les factures de repas aux parents. L'AISOL s'occupe donc de refacturer la moitié de la facture repas aux parents. Le poste 52.465.1 augmente donc significativement.

Les charges de fonctionnement de l'AISOL sont réparties en fonction du nombre d'élèves recensés dans chaque commune au 1<sup>er</sup> octobre de l'année scolaire en cours. Pour cette année nous avons une augmentation de 20 élèves venant de Leysin (327), 3 élèves en plus pour Ormont-Dessus (115) et 2 élèves en moins de la commune d'Ormont-Dessous. Notons encore que nous accueillons 1 élève de la commune de Château d'Oex, 1 de la commune d'Aigle et 1 enfant de la commune d'Ollon.

Nous comptons également 1 élève de Leysin en classe de raccordement sur Montreux et 1 élève, également de Leysin, en classe Sport-Etude à Collombey (VS).

Le Comité de direction prête une attention continue à maîtriser les charges de notre Association intercommunale. Nous rappelons que nos charges sont directement liées au nombre d'élèves et aux moyens à mettre en place pour les accueillir (Salles de classe et de gymnastique, frais de transports et de repas, activités extrascolaires, etc...). Nous n'avons donc pour ainsi dire pas de moyens pour réduire les dépenses des principaux coûts. La mise en application de la LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire) nous contraint à adapter notre offre et aura une répercussion négative sur nos finances. Le dédoublement de certaines classes, la mise en place d'un horaire continu à midi et les frais engendrés pour accueillir tous les élèves du secondaire sous un même toit, vont continuer à faire progresser nos charges.

Le Comité de direction de l'AISOL s'emploie à trouver le meilleur compromis possible pour mettre en place une offre scolaire attrayante et de qualité, tout en respectant les lignes directrices de la nouvelle loi scolaire.

## **REPAS**

De janvier à juillet les élèves ont été répartis entre la Fromagerie (24) et la Patinoire (28). Le Cerf au Sépey a accueilli 1 enfant venant d'Ormont-Dessus.

Dès la rentrée d'août nous avons pu séparer les enfants par année scolaire soit : les 9<sup>ème</sup> à La Calabre (25), les 10<sup>ème</sup> à la Fromagerie (23) et les 11<sup>ème</sup> à la Patinoire (17). Le Cerf au Sépey accueille trois enfants (1 de Château-d'Oex, 1 de Leysin et 1 d'Ormont-Dessus)

Ces enfants proviennent :

- d'Ormont-Dessus (9), d'Ormont-Dessous (25), d'Aigle (4), d'Yverne (1) et de Leysin (13), pour le 1<sup>er</sup> semestre
- d'Ormont-Dessus (23), d'Ormont-Dessous (25), d'Aigle (1), d'Ollon (1) et de Leysin (15) pour le 2<sup>ème</sup> semestre.

Les enfants de Leysin qui sont inscrits pour les repas, sont domiciliés loin de l'école et n'ont pas conséquent pas le temps de rentrer manger à la maison. Temps obligatoire, selon la LEO (loi sur l'école obligatoire) : 1 heure.

Les enfants doivent s'excuser le matin avant 9 heures, auprès des restaurateurs, s'ils ne sont pas présents pour le repas. En cas de non-respect de cette directive le montant total est facturé aux parents, soit CHF. 10.00.

Dès la rentrée scolaire d'août nous avons décidé d'augmenter la part des parents de CHF 1.00, afin de partager le prix total en deux, soit : AISOL CHF 5.00 et parents CHF 5.00. Ceci afin d'avoir une équité envers les parents d'enfants scolarisés à Aigle ou cette façon de procéder se fait déjà depuis plusieurs années.

Le nombre total de repas servis pour toute l'année 2014 est de 11'858 en *légère augmentation* par rapport à 2013 (11'668).

Le Comité de direction de l'AISOL, tient à remercier chaleureusement les restaurateurs pour la qualité des repas servis, leur flexibilité et le bon encadrement apporté à nos jeunes.

## **SANTE**

Cette année plusieurs préventions ont été effectuées, telles que :

Les dangers de la montagne (que faire en cas d'avalanche et prise en charge des blessés.) Les problèmes de dos liés aux sacs d'école trop lourds sont toujours d'actualité et ont été signalés s'il y avait surcharge. Les élèves ont été sensibilisés aux morsures de chiens ainsi qu'au comportement à adopter lorsqu'on les approche. Des cours d'éducation sexuelle ont également été dispensés dans le courant de l'année par la fondation Profa.

Des cours de Samaritains ont été donnés dans différentes classes, afin de sensibiliser les jeunes aux accidents. Un cadeau a été offert pour remercier les animatrices et animateurs. L'animation boissons sucrées se poursuit pour rendre attentifs les enfants aux problèmes liés à la consommation excessive de sodas. Plusieurs actions de prévention routière ont été réalisées par la gendarmerie afin de sensibiliser les enfants aux dangers de la route.

La prophylaxie dentaire a été faite par Madame Audrey Bertholet pour mieux cibler le genre de collations à prendre lors des récréations. Les enfants ont ainsi pu prendre conscience de l'action des aliments sur la formation des caries et de la nécessité de bien se brosser les dents. Des pommes ont été distribuées pour la récréation en automne et au printemps.

L'infirmière scolaire, Madame Marielle Andrey, a suivi les enfants pour la mise à jour des vaccins. Les élèves ont eu la visite annuelle du dentiste scolaire afin de prévenir d'éventuelles caries.

Cette année nous avons une nouvelle déléguée PSPS, Madame Aline Hengartner. Elle est venue renforcer l'ensemble du groupe préventions et animations.

Les pharmacies scolaires ont toutes été renouvelées de même que les pharmacies mobiles.

## **ACTIVITES EXTRASCOLAIRES**

### *Ski*

En 2014, les élèves des degrés primaires de l'ESOL ont suivi des cours de ski hebdomadaires. La saison d'hiver s'est terminée par l'organisation du traditionnel concours scolaire.

Une nouvelle formule a été mise en place pour le concours de Leysin : les élèves primaires ont été répartis dans 21 équipes de niveaux homogènes et accompagnés de deux adultes, ils ont dû relever diverses épreuves sur les skis et à pied. Cette première édition a été un succès au niveau de l'organisation, mais surtout de l'esprit d'équipe et de l'ambiance conviviale qui a prévalu pendant toute la journée.

Le concours scolaire des Ormonts a, quant à lui, eu lieu aux Mosses sur la formule habituelle comprenant le ski alpin, le saut et le ski de fond. Une équipe de bénévoles dynamiques a concocté un repas à l'Espace Nordique permettant le rassemblement des élèves, des enseignants et des parents dans une ambiance très conviviale.

Les élèves des degrés supérieurs ont également pu profiter de quelques journées de ski durant la saison.

Le Comité de direction de l'AISOL profite de remercier les bénévoles et sponsors qui permettent la mise sur pied de ces journées de ski ainsi que les concours scolaires.

### *Diverses activités*

Diverses activités culturelles et sportives sont organisées tout au long de l'année par la direction de l'ESOL et les enseignants. De plus, chaque année, des camps et courses d'école sont organisés par l'ESOL et subventionnés par l'AISOL.

## **TRANSPORTS**

Organisation des transports scolaires, pour rappel : un élève se rend à l'école par ses propres moyens. L'AISOL fixe la distance à partir de laquelle elle organise un transport. Cette distance est fixée à partir de 2,5 kilomètres. L'AISOL est en outre tenu d'organiser un transport si, compte tenu des caractéristiques de l'itinéraire à parcourir, il n'est pas raisonnable d'exiger d'un élève, en fonction de son âge, qu'il se rende à l'école par ses propres moyens ou que le trajet à emprunter présente un certain danger.

L'accès aux transports scolaires ou l'utilisation de moyens de transport publics organisés par l'AISOL sont gratuits pour les élèves.

Les cars postaux, les trains ASD et AL emmènent quotidiennement plus de 300 élèves vers leurs écoles. Trois bus, deux trains et trois minibus circulent chaque jour, selon un horaire fixe, dans la région des Ormonts, de Leysin et jusqu'à Aigle, pour emmener les enfants en toute sécurité à l'école ou les ramener à la maison. Tous les véhicules sont dotés de sièges individuels et de ceintures (hormis le train) afin de garantir un maximum de sécurité aux utilisateurs.

Cette année les cars postaux ont investi dans un nouveau bus pour la ligne Sépey – Leysin, ce dernier est doté de plusieurs caméras pour la sécurité des enfants ainsi que celle des chauffeurs. Ce moyen a également pour but de réduire les dépréciations occasionnées par les usagers.

## **ECOLAGE ET BATIMENTS**

En 2014, nous avons compté :

50 élèves scolarisés à l'extérieur, soit 16 de moins qu'en 2013 :

- 3 élèves scolarisés à Château-d'Oex
- 1 élève scolarisé à Collombey (Sport Etude)
- 1 élève scolarisé à Montreux (raccordement) (+1 par rapport à 2013)
- 45 élèves scolarisés à Aigle (-17 par rapport à 2013)

Pour un montant de CHF 79'225.75 assumé par l'AISOL. Soit une diminution de charges de CHF 16'099.55 par rapport à 2013.

Il est à noter que l'élève scolarisé en raccordement à Montreux n'occasionne pas de frais d'écolage.

3 élèves scolarisés dans l'ESOL soit 2 de moins qu'en 2013 :

- 1 élève d'Aigle
- 1 élève d'Ollon
- 1 élève de la Lécherette

Pour un montant de CHF 3'235.20 facturé par l'AISOL. Soit une diminution de recettes de CHF 3'569.80 par rapport à 2013.

Depuis la rentrée d'août, 3 classes ont été aménagées dans un bâtiment de la Leysin American School, le Beau-Réveil. Des travaux d'aménagement se sont avérés nécessaires pour accueillir les enfants en toute sécurité. Après quelques réglages encore nécessaires durant les premières semaines qui ont suivi la rentrée, l'enseignement a pu être donné dans de bonnes conditions. Cette situation a été possible grâce à l'excellente collaboration entre l'AISOL et LAS. Cette variante, choisie pour cette année uniquement, s'est avérée bien moins onéreuse que la location de Portakabins. Dès 2015, tous les élèves du primaire regagneront leurs locaux usuels.

# **V. Conseil d'établissement de l'ESOL**

En 2014, le Conseil d'Etablissement était composé des membres suivants :

## **Représentants des autorités :**

- Myriam Dégallier, Présidente du Conseil d'Etablissement, Comité de direction de l'AISOL, Municipale, Ormont-Dessus
- Nadine Arena, Conseil intercommunal de l'AISOL, conseillère communale Ormont-Dessus
- Annelise Nikles, Conseil intercommunal de l'AISOL, conseillère communale, Leysin

## **Représentants des parents**

- Annick Busset, Ormont-Dessus
- Colette Chablotz, Ormont-Dessous
- Nicole Schadt, Leysin

## **Représentants du corps enseignant**

- Michele Cherubini, vice-président du Conseil d'Etablissement, directeur de l'ESOL
- Claude Torriani, Leysin
- Zahra Pittex, Ormont-Dessous

## **Représentants des sociétés et associations liées à l'école**

- Marielle Andrey, infirmière scolaire, Leysin
- Silvia Tobler-Kaufmann, responsable de la garderie Arc-en-Ciel, Leysin
- Louis Gomez-Calvo, responsable Yoseikan Budo, Leysin

Le Conseil d'Etablissement (CET) de l'ESOL a été très actif en 2014 en se rencontrant à 7 reprises. Un bon dynamisme des membres du Conseil d'établissement a permis de débattre de nombreux sujets pertinents et de faire de nombreuses propositions aux autorités et à la direction de l'ESOL. Voici un aperçu des sujets débattus et étudiés au sein du Conseil d'établissement :

**Site de révision :** un site Internet a été mis sur pied par le CET afin de fournir une liste de sites internet aidant à la révision de diverses matières scolaires.

**Bus « Les Sciences, ça m'intéresse » de l'EPFL** a pour but de promouvoir les activités scientifiques auprès des jeunes. Le bus était présent au printemps 2014 et a été visité par de nombreuses classes de l'ESOL.

**« Histoire de parents » :** le CET a rencontré un représentant de l'association « histoire de parents » afin de faire connaissance avec ses services. Des brochures d'informations ont été mises à disposition de la direction de l'ESOL et de l'infirmière scolaire.

**Concours scolaire :** Certains membres du CET font partie des comités d'organisation des concours scolaire et s'investissent énormément pour la réussite de ces journées. En 2014, une nouvelle formule a été inaugurée à Leysin avec succès.

**L'opération « Mon Dos »** a pour but de sensibiliser les élèves à éviter de porter un sac d'école trop lourd. L'infirmière scolaire fait donc des passages dans les classes pour peser les sacs des enfants et donner des explications et conseils sur le sujet.

**Le prix du CET** a été renouvelé en 2014. Ce prix, décerné par le CET, est attribué à un élève de dernière année particulièrement méritant pour son comportement.

Les membres du CET se sont également intéressés aux constructions scolaires en cours et à venir ainsi qu'à la nouvelle organisation qui en découlera depuis la rentrée 2015. Dans ce sens, un groupe de travail a été mis en place afin d'étudier l'organisation des pauses de midi au Sépey dès l'ouverture du réfectoire scolaire. Un très grand travail a été fait sur le sujet et de nombreuses propositions et réflexions pertinentes ont été présentées au Conseil de direction de l'AISOL. Le CET a également visité le chantier du collège du Sépey afin de faire connaissance avec ce nouveau bâtiment.

Le Conseil d'établissement n'a que très peu de compétences décisionnelles, néanmoins, il a décidé de donner deux demi-journées de congé à l'établissement et ce, le mercredi avant l'ascension et le vendredi après-midi avant les vacances de février.

Le Comité de direction de l'AISOL profite de ce rapport de gestion pour remercier chaleureusement les membres du Conseil d'Etablissement pour leur motivation et leur implication dans la vie scolaire de nos communes.

# **VI. Rapport de la direction de l'ESOL**

## **Introduction**

Entré en fonction au 1<sup>er</sup> décembre 2013, j'ai pu profiter pleinement de l'année qui a suivi pour avant tout faire connaissance non seulement avec les enseignants et les élèves mais également avec l'ensemble des acteurs et des partenaires incontournables qui permettent à un établissement scolaire d'accomplir ses différentes tâches avec sérieux, professionnalisme et bienveillance.

Ces premiers mois se sont révélés riches en rencontres, fructueux en réflexions, plaisants à vivre et surtout prometteurs d'un avenir que tout un chacun s'efforce d'imaginer meilleur.

J'ai l'immense chance d'être arrivé à un moment charnière pour l'ESOL, un moment de mutations et de changements significatifs. Assister et participer à cette métamorphose ne relève pas seulement du défi c'est un plaisir au quotidien et une satisfaction bien réelle. J'espère sincèrement que le mouvement ainsi amorcé se poursuive, permettant à cet établissement de tirer profit des particularités de ses trois lieux pour rayonner sous une seule entité à laquelle chacun sera fier d'appartenir.

*Michele Cherubini*

## **• Administration**

### **- *Conseil de direction***

Composé jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013 - 2014 d'une doyenne du cycle primaire, d'un doyen du cycle secondaire et du directeur, le conseil de direction a accueilli une quatrième personne dès le 1<sup>er</sup> août. Cette arrivée s'est accompagnée d'une redistribution des tâches. Ainsi, chaque cycle a un(e) doyen(ne) référent(e) qui se charge également de tâches plus transversales. (cf. organigramme en annexe). Cette réorganisation a été rendue nécessaire notamment par le fait que les modifications d'ordre structurel se sont accompagnées de nouveautés sur le plan pédagogique.

### **- *Secrétariat***

Composé d'une secrétaire de direction à 80% et d'une secrétaire comptable à 30%, le secrétariat doit faire face à de multiples sollicitations qui ne cessent de croître, notamment en cette phase de changements. Selon les directives départementales, le secrétariat de l'ESOL se trouve en sur-capacité. Il apparaît néanmoins qu'au quotidien, le taux attribué ne permet pas toujours de répondre aux nombreuses sollicitations. Des réflexions ont d'ores et déjà cours notamment en ce qui concerne le réaménagement de l'espace, ce qui pourrait dégager à terme une troisième place de travail pour un(e) apprenti(e).

### **- *Dépositaire CADEV***

Engagée à 20%, la dépositaire de la Centrale d'Achats de l'Etat de Vaud s'acquitte de toutes les commandes de matériel pour les classes et les enseignants. Les réquisitions, effectuées au printemps, permettent, sur la base des prévisions pour l'année scolaire suivante, d'équiper l'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire, sans oublier les consommables représentés notamment par le papier et les cartouches d'encre. Cela représente plusieurs tonnes de matériel. Ce poste a été occupé jusqu'au 31 décembre par Laure Champagnac, démissionnaire.

#### **· Corps enseignant**

Fort de plus de soixante personnes dont plus de la moitié travaille à temps partiel, le corps enseignant de l'ESOL se répartit sur trois sites et neuf bâtiments. A la rentrée d'août, sept nouveaux engagements ont pu/dû être effectués. Ces arrivées font suite à un départ à la retraite (piscine), un congé de longue durée (accueil), ou l'ouverture de nouvelles classes tant au primaire qu'au secondaire. Cette tendance à la hausse devrait se poursuivre ces prochaines années.

#### **· Élèves**

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre, l'effectif a augmenté d'environ 40 élèves, passant d'environ 470 à près de 510. Cette augmentation s'explique notamment par le fait que les élèves orientés en voie prégymnasiale restent désormais au sein de l'ESOL. Plusieurs arrivées sont également à relever du côté d'Ormont-Dessus et de Leysin, ce qui ne peut être que réjouissant.

#### **· Aspects pédagogiques**

##### **- Appui**

Dispensé de manière quasi uniforme, l'appui se veut désormais plus proche des besoins réels de l'élève. L'enseignant(e) doit identifier les difficultés et transmettre à la doyenne responsable les objectifs du Plan d'Etudes Romand qui ne sont pas atteints. L'enseignant(e) d'appui prend ensuite en charge l'élève pour une durée déterminée afin de combler les lacunes. Si cette mesure ne permet pas d'atteindre les objectifs, la situation peut être transférée au Groupe de Pédagogie Spécialisée après aval des parents et discussion dans le cadre du Groupe Pluridisciplinaire.

##### **- Cours intensifs de français**

Destinés aux allophones, les cours de CIF permettent aux enfants de 1P à 4P, par petits groupes ou individuellement, d'aborder toutes les subtilités du français et d'en appréhender petit à petit les difficultés. Cette mesure peut s'étaler entre 6 et 18 voire 24 mois en fonction des besoins spécifiques. Elle permet aujourd'hui à cinq enseignantes d'accompagner une quarantaine d'élèves dans l'apprentissage de la langue de Molière.

##### **- Accueil**

Le groupe d'accueil est ouvert aux élèves de la 5ème à la 11ème. Deux enseignantes se succèdent durant les cinq matinées ainsi que le mardi après-midi afin d'apporter leur soutien auprès des élèves non francophones.

Tout comme l'appui et le CIF, l'accueil est au centre des préoccupations du conseil de direction et une vaste réorganisation est en cours.

##### **- Voie prégymnasiale**

Un des grands changements de l'année 2014 a été l'accueil des élèves orientés en voie prégymnasiale qui n'ont désormais plus besoin de descendre à Aigle pour suivre cette filière. Fort du soutien de la DGEO et s'appuyant sur la volonté politique qui consiste à permettre aux élèves d'une région d'effectuer toute leur scolarité obligatoire là où ils habitent, le conseil de direction a pris le parti d'offrir l'intégralité des options spécifiques. Si cette mesure peut paraître luxueuse, elle a néanmoins permis de rassurer et de conforter les parents ainsi que les enseignants sur la pertinence, le bien-fondé et la qualité de cette nouvelle voie au sein de l'ESOL.

- Groupe de Pédagogie Spécialisée

Autre projet phare, le GPS concrétise la volonté commune du conseil de direction et de l'équipe d'enseignants spécialisés de faire de notre établissement une école intégrative répondant par là aux exigences de la future loi sur l'enseignement spécialisé. Partant du principe qu'un élève

intégré tire un profit plus important que s'il est maintenu dans une structure séparative, la décision de fermer la classe D s'est avérée comme une évidence. L'engagement de nouvelles personnes afin d'étayer l'équipe déjà en place et offrir de la sorte une structure couvrant l'ensemble de la scolarité a permis durant les premiers mois de prendre en charge une trentaine d'élèves.

- Aides à l'enseignante

Rôle peu connu mais essentiel à la bonne marche de certaines classes notamment chez les plus petits, l'aide à l'enseignante intervient auprès d'élèves à besoins particuliers ne relevant pas de la pédagogie. Cela peut se traduire par l'accompagnement lors d'une sortie pour un élève qui éprouve des troubles d'ordre moteur, la présence rassurante auprès d'un enfant turbulent ou encore l'intervention ponctuelle au sein d'un groupe.

· **Services parascolaires**

- PPLS (Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en Milieu Scolaire)

Ramzi Alem, psychologue, Simona Pitschen, psychomotricienne et Emeline Perrier, logopédiste assurent une prise en charge des élèves signalés par le Groupe Pluridisciplinaire ou directement par les parents et qui nécessitent un suivi et/ou l'établissement d'un bilan. Des discussions et des concertations régulières avec les enseignants permettent à ces derniers d'apporter les éventuelles adaptations et les divers aménagements nécessaires. Acteurs incontournables de la vie scolaire, ils collaborent de manière étroite avec le conseil de direction et l'équipe PSPS.

- Infirmière scolaire

Rattachée à l'Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile (AVASAD), Marielle Andrey participe activement à la vie de l'établissement notamment au travers des diverses actions de prévention et ce en étroite collaboration avec l'équipe santé. Elle a comme champ d'activité la santé globale des enfants et des adolescents à l'école et participe, tout comme les PPLS, aux réseaux hebdomadaires.

· **Activités diverses**

- Equipe PSPS

Composée de deux déléguées de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Arianna Capitani et Aline Hengartner) ainsi que des médiateurs (Jacques Erard et Petra Delacombaz), du médecin scolaire (Dr Sohani), de l'infirmière scolaire et du directeur, l'équipe PSPS élaboré des projets afin de promouvoir un climat sain, respectueux et harmonieux au sein de l'établissement scolaire.

Les interventions de Profa (éducation sexuelle) ou de la gendarmerie (prévention routière et internet) se font sous son égide. L'équipe PSPS se préoccupe également du bien-être des enseignants et a, dans ce sens, organisé des activités sportives ou encore proposé de la supervision.

## Médiation

Les deux médiateurs scolaires offrent une écoute attentive aux élèves qui les contactent spontanément ou qui leur sont adressés. Ils forment ainsi un premier lieu de dialogue et de réflexion permettant bien souvent de dénouer des conflits et d'apaiser les rancoeurs. Ils ont également pour rôle d'accompagner les élèves dans la recherche de solutions face à des difficultés personnelles et relationnelles identifiées ensemble ou d'accompagner les acteurs de l'établissement dans la recherche de solutions face à des difficultés rencontrées avec une classe, un ou plusieurs élèves ou groupes d'élèves.

## - Petits Choeurs

Riche de trois petits choeurs (Leysin et Le Sépey sous la conduite de Claude Torriani, Les Diablerets sous la direction de Christine Morier), l'ESOL peut se targuer de compter dans ses rangs quelques belles voix. Actifs lors d'événements particuliers, les petits choeurs ravissent parents et amis lors de leur concert annuel et contribuent à l'excellent climat d'établissement qui prédomine.

## - Cours facultatifs

Le cours intitulé "Improvisation théâtrale" conduit par Christel Bergundthal a rencontré un vif succès et permis à quelques orateurs en herbe de rivaliser d'adresse et d'ingéniosité lors de joutes verbales ou autres épreuves rythmées.



**Organigramme Conseil de direction ESOL**

<b>Michele Cherubini</b> Directeur	<b>Carole Morerod</b> Doyenne Cycle 1	<b>Marie-Danielle Aubry</b> Doyenne Cycle 2	<b>Daniel Nikles</b> Doyen Cycle 3
Pédagogie, ressources humaines	Situations élèves 1P – 4P	Situations élèves 5P - 8P	Situations élèves 9S - 11S
Administration, finances	Conseils du Cycle 1	Conseils du Cycle 2	Conseils du Cycle 3
Autorités communales et cantonales	Soirées de parents 1P à 4P	Conseils de classe 7P – 8P	Soirées de parents 9 - 10 - 11
Conférence régionale des directeurs	Nouveaux enseignants	Soirées de parents 5P à 8P	Nouveaux enseignants
CDIR	Répartition	Nouveaux enseignants	Répartition
Conférence des maîtres	Remplacements 1 – 4	Répartition	ECR S
Groupes pluridisciplinaires P + S	ECR 4P	Remplacements 5 - 6	OS et OCOM
Équipe PSPS	CIF et Accueil	ECR 6P + 8P	Remplacements de courte durée
Pédagogie compensatoire	Appui	Ski P + S	Arrivées tardives et absences injustifiées P + S
Nouveaux enseignants, stagiaires	Journal Info	Spectacles P + S	Heures d'arrêts
AISOL	Sorties scolaires, courses d'écoles, camps P + S	Horaires Piscine + EPH P	Surveillance des pauses
Conseil d'établissement	Projets pédagogiques	Formation enseignants	Horaires
Situations d'élèves extraordinaires		Bibliomedia	Gestion Praffos
DGEO, SESAF, SPI, BM, HEP, PPLS			Responsable Informatique
<b>Simona Branco</b> Secrétaire de direction	<b>Laurence Krebs</b> Secrétaire comptable		

## **VII. Conclusions du rapport de gestion**

Au terme de ce reflet des principales activités de notre Association, le Comité de direction tient à remercier le Conseil intercommunal pour la confiance qui lui a été accordée tout au long de l'exercice écoulé. Nous nous réjouissons de poursuivre cette collaboration dans l'esprit constructif qui a régné jusqu'à présent. Nous aurons besoin de l'engagement de chacune et de chacun pour mener à bien la mission qui nous a été confiée en veillant à la bonne gestion et au développement scolaire dans notre vallée.

Pour conclure, le Comité de direction vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir approuver les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association Intercommunale Scolaire des Ormonts et Leysin, dans sa séance du 20 mai 2015 :

**Vu** les comptes et le rapport de gestion présentés par le Comité de direction  
**Oui** le rapport de la Commission de Gestion  
**Considérant** que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### **D E C I D E**

- d'approuver les comptes de l'Association Intercommunale Scolaire des Ormonts et Leysin pour l'exercice 2014 tels que présentés,
- de donner décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2014

\*\*\*\*\*

Nous vous adressons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, nos salutations distinguées.

Pour le Comité de direction

Le Président :



Eric Barroud

La Secrétaire :



Micheline Nauer